

Les **services d'urgence**
vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est

pas un spam !



Pensez à **enregistrer**
dès maintenant ce numéro
dans vos contacts



Vous avez contacté les services d'urgence ?

Ils vous rappellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement